

030	UTBM service communication	L'Est Républicain	Samedi 14 janvier 2012
		24h Aire urbaine	Greta - formation continue - cours de français - naturalisation

Vous parlez français ?

Depuis cette année, toute naturalisation en dépend. Dans le Nord comtois, le Greta est l'un des seuls à délivrer les diplômes.

Depuis le 3 janvier, Philippe Savoye, conseiller en formation continue et responsable du secteur langue au Greta Nord Franche-Comté, est assailli de coups de fil. « Ce matin encore », soupire-t-il. « Une dame ne comprenait ainsi pas qu'elle doive passer un diplôme pour devenir Française, alors que sa sœur avait obtenu sa naturalisation il y a quelques années sans rien de tout cela ».

La loi vient de changer : elle fait désormais obligation à ceux qui demandent la nationalité d'avoir un certain niveau de français. Et les autorités exigent, comme preuve, un diplôme équivalent, au moins, au brevet des collèges. Ce qui créé déjà des situations ubuesques. Comme celle de cette Sud Américaine, dans l'Hexagone depuis vingt ans, et maniant aussi bien « que vous ou moi », la langue de Molière, peste une fonctionnaire préfectorale. Cette femme va tout de même être contrainte de passer un diplôme de langue pour devenir Française. « Elle n'avait pas fait ses études ici », déplore l'employée. « La nouvelle loi n'entérine pas les compétences a posteriori », reconnaît Philippe Savoye.

Dans la majorité des cas cependant, les demandeurs de nationalité (300 environ par an en Franche-Comté) ne maîtrisent pas parfaitement les subtilités de la langue «bleu-blanc-rouge». Du coup, pour espérer décrocher leurs papiers - et voter - eux, comme les autres, devront passer un diplôme. Pour l'Aire urbaine, seuls l'université populaire Idée, l'UTBM et le Greta, installé à la fois dans les villes de Belfort et Montbéliard, proposent les examens. Trois diplômes sont possibles chez ce dernier organisme (public).

Comment dit-on « argent » ?

« Pour l'instant, j'ai conseillé plutôt le



■ Philippe Savoye constate déjà une augmentation du nombre d'inscrits. Photo Fr. REINOSO

DELF (diplôme d'études de langue française) aux personnes que j'ai reçues », explique Philippe Savoye. D'abord pour des raisons pratiques : plusieurs sessions (la prochaine fin janvier) sont organisées, sur le site de Montbéliard, durant l'année. Ensuite parce que ce diplôme est le moins onéreux des trois. Eh oui, devenir Français n'est pas gratuit : il en coûte soixante euros pour l'inscription à un DELF, cent pour les deux autres diplômes proposés par le rectorat, au Greta.

Et cela, c'est la somme minimum. Car le diplôme (écoute, questions écrites, entretien individuel) ne comprend pas la formation initiale. Bref : ou le demandeur a, à peu près, le niveau pour passer l'examen ou il doit trouver une solution pour s'y mettre. « Les primo arrivants ont des petites formations mais à mon sens elles ne sont pas suffisantes pour un niveau brevet », souligne Philippe Savoye. « Les autres peuvent bénéficier de cours dans le cadre de l'insertion

professionnelle, à la Frate, ou encore au CFA du Pays de Montbéliard ». Là, les cours peuvent être pris en charge mais, si ce n'est pas le cas, voilà encore une charge financière à ajouter. Ça peut revenir cher de vouloir sa carte d'identité !

La nouvelle loi risque en tout cas d'entraîner un afflux de candidats aux diplômes. Rien que pour la session de janvier, le Greta prévoit plus de vingt postulants contre une petite dizaine l'an passé à la même époque. A priori les trois sessions de 2011 se transformeront également en six cette année. « Je pense que le nombre d'inscriptions risque d'exploser », confie Philippe Savoye. « Surtout sur notre bassin de vie où il y a une forte population immigrée ». A moins - ce qui est peut-être le but -, que la nouvelle loi ne décourage les aspirants Français.

Sophie DOUGNAC

☎ Pour les diplômes, les examens se déroulent à Belfort et/ou Montbéliard mais les inscriptions sont prises par le GRETA du Haut-Doubs à Pontarlier (tél : 03.81.39.35.31.)